

Poste de **Neubois** à 120-25 kV et ligne d'alimentation à 120 kV

*Le poste
de Neubois
ressemblera au
poste Frégeau
ci-contre.*



INFORMATION SUR LA SOLUTION RETENUE • Mai 2010

Solution visant une fiabilité accrue du réseau

Hydro-Québec TransÉnergie prévoit construire un nouveau poste de transformation d'électricité à 120-25 kV dans la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Ce poste, le poste de Neubois, remplacera les installations de Scott et de Beaurivage à 69-25 kV qui ont atteint leur fin de vie utile et dont le maintien nécessiterait des investissements importants. La réalisation de ce projet permettra de garantir la fiabilité du réseau et d'assurer, à long terme, la sécurité et la qualité de l'alimentation électrique de la région.

Le poste de Neubois sera raccordé au réseau par une ligne biterne à 120 kV sur pylônes en acier qui comprend deux sections distinctes : l'une, d'environ 16 km, entre Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Scott et l'autre, de quelque 8 km,

entre les municipalités de Scott et de Sainte-Marie. Cette ligne sera construite dans l'emprise existante, à la place des lignes sur portiques en bois qui seront démantelées.

Les résultats des consultations menées au début de l'hiver ont confirmé les choix d'Hydro-Québec pour l'emplacement du poste ainsi que pour le tracé de la ligne.

La mise en service des nouveaux équipements est prévue pour l'automne 2012. Par la suite, Hydro-Québec démantèlera les postes de Scott et de Beaurivage ainsi que la ligne 769 entre Scott et Lévis (secteur de Saint-Rédempteur) et une grande partie de la ligne 787 entre Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Saint-Lambert. En tout, 60 km de lignes à 69 kV seront démantelées.

Les études et travaux ont été confiés à Hydro-Québec Équipement.

Choix social et environnemental

Poste

L'emplacement retenu est celui qui est privilégié par le milieu. Il présente de nombreux avantages sur les plans technique, économique et environnemental. Il est situé sur le lot 3 839 020, à proximité du poste de Beurivage et du réseau de distribution, et est dissimulé par un boisé. Le chemin d'accès qui y mènera à partir du rang Saint-Thomas ne sera que d'environ 400 mètres de long. Afin de réduire les impacts sur l'érablière voisine, on a déplacé cet emplacement de quelques mètres par rapport à ce qui avait été initialement proposé, à la lumière d'échanges avec les propriétaires concernés.

Ligne biterne à 120 kV

Les propriétaires ainsi que les représentants du milieu se sont prononcés en faveur de la proposition d'Hydro-Québec d'utiliser le corridor existant pour l'implantation de la nouvelle ligne. Il s'agit d'ailleurs du choix le plus acceptable sur le plan environnemental, car le tracé évite l'ouverture d'un nouveau couloir, cause moins d'impacts sur l'environnement et touche peu les propriétés privées. Hydro-Québec a toutefois apporté de légères modifications au tracé afin d'éloigner la ligne de quelques bâtiments existants.

La nouvelle ligne sur pylônes en acier comptera environ deux fois moins de structures que les lignes sur portiques en bois actuelles.



Impacts et mesures d'atténuation

Afin de réduire les impacts sur l'environnement, Hydro-Québec appliquera plusieurs mesures d'atténuation courantes, notamment celles qui sont prévues dans l'entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier (*Entente Hydro-Québec/UPA*). Elle déterminera avec soin l'emplacement des nouveaux pylônes afin d'optimiser leur positionnement pour les situer à la limite des lots ou à proximité des structures existantes le cas échéant.

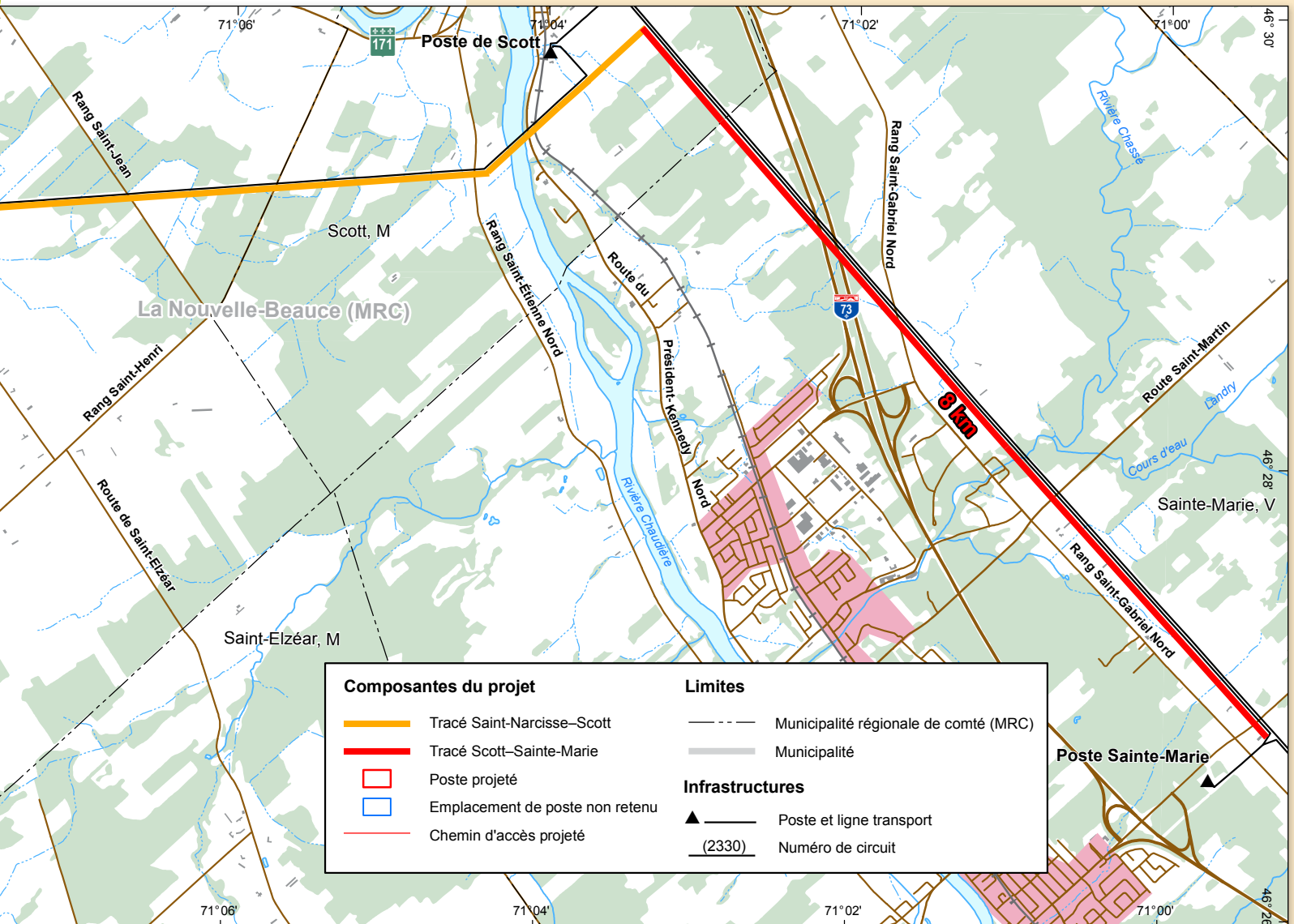


Figure 1 – Nouvelle ligne biterne à 120 kV entre Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Scott

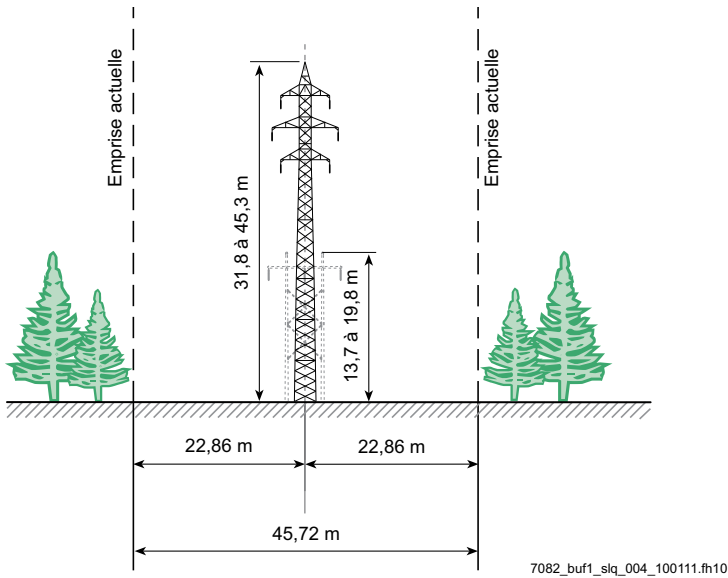
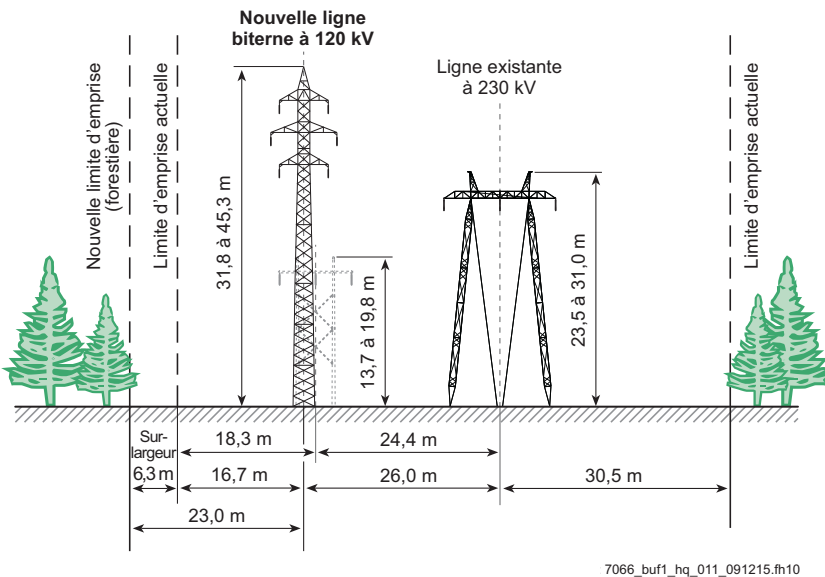


Figure 2 – Nouvelle ligne biterne à 120 kV entre Scott et Sainte-Marie



Calendrier

Arpentage de la ligne	Automne 2010
Études géotechniques	Automne 2010 – Hiver 2010-2011
Autorisations gouvernementales	Hiver 2010-2011
Début de la construction du poste	Printemps 2011
Début de la construction de la ligne	Printemps 2012
Mise en service	Automne 2012

Pour plus d'information

Danielle Gauvin

Conseillère – Communication et collectivités
 Direction régionale – Montmorency
 2625, boulevard Lebourgneuf
 Québec (Québec)
 G2C 1P1

Téléphone : 418 845-7417

Sans frais : 1 877 545-6600 poste 7417

Télécopieur : 418 845-7796

Courriel : gauvin.danielle@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

